

**1. IDENTIFICATION** - Écrire en lettres moulées, S.V.P.

Nom	Prénom
Code permanent	Numéro et nom du programme actuel suivi à l'UQAT
Session de présentation de la demande	
Courriel de l'UQAT	

**2. RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE DEMANDE**

Sigle et titre du ou des cours de l'UQAT demandés en exemption

<u>Sigle du cours UQAT</u>	<u>Titre du cours UQAT</u>

**PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES :**

**Assurez-vous de présenter une demande complète, car aucun document additionnel ne sera accepté à la suite de l'envoi de votre demande en analyse.**

- **Le présent formulaire de reconnaissance des acquis dûment rempli et signé**
- **Curriculum vitae détaillé**

Un curriculum vitae vous permet d'effectuer un bilan de votre expérience. En résumé, vous devez indiquer par ordre chronologique et de façon détaillée vos formations, vos expériences de travail, vos champs d'intérêts et d'activités (prix obtenus, travail bénévole, etc.) et les expériences supplémentaires pertinentes en lien avec votre demande.

- **Attestation d'expérience**

Lettre d'attestation originale de l'employeur qui précise la nature et la durée (en nombre d'heures) de l'expérience professionnelle pertinente. Cette lettre doit faire état des compétences, habiletés et connaissances dans le domaine relié au cours demandé en reconnaissance. Cette lettre doit comporter une signature originale de l'employeur.

**PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES (SUITE) :**

- **Lettre d'employeur**

L'employeur, le superviseur ou le coordonnateur doit se prononcer en produisant une lettre qualitative dans laquelle il décrit les habiletés et compétences personnelles de l'étudiant. Cette lettre doit comporter une signature originale de l'employeur, du superviseur ou du coordonnateur. Normalement, une seule lettre ne devrait pas faire l'objet d'une demande globale. Autrement dit, chaque demande d'équivalence devrait être accompagnée d'une lettre bien spécifique.

- **Lettre de présentation**

Cette lettre doit comporter une analyse qui démontre la correspondance entre vos apprentissages dans le cadre de l'expérience acquise et chacun des cours que vous souhaitez vous faire reconnaître. Normalement, une seule lettre ne devrait pas faire l'objet d'une demande globale. Autrement dit, chaque demande d'équivalence devrait être accompagnée d'une lettre bien spécifique.

- **Tableau comparatif des objectifs VS expérience** : Veuillez remplir la grille de comparaison des objectifs VS expérience que vous trouverez sur la page du Service de la reconnaissance des acquis :

<https://www.uqat.ca/telechargements/formulaires/tableau-comparatif-objectifs-experience.pdf>

Des documents ou informations additionnelles peuvent être nécessaires selon le programme.

**COÛT DE LA DEMANDE**

Tous les frais relatifs à votre demande seront portés à votre dossier étudiant le mois suivant le traitement de votre demande

En vigueur le 15 avril 2021	Montant facturé au dossier étudiant
Demande de reconnaissance des acquis (sauf cours UQAT)	25\$ /demande
Cours collégiaux, ententes et passerelles existantes	0 \$
Cours reconnus (formation réalisée dans un établissement scolaire au Québec)	20\$/crédit reconnu
Cours reconnus (formation réalisée dans un établissement scolaire ailleurs qu'au Québec)	25\$/crédit reconnu
Acquis expérientiels (extrascolaires)	40\$/crédit reconnu
Frais de préparation d'examen pour reconnaissance des acquis	50\$/examen
Frais-demande de révision du dossier de reconnaissance des acquis (remboursable si décision du comité est favorable pour l'étudiant)	40\$/demande

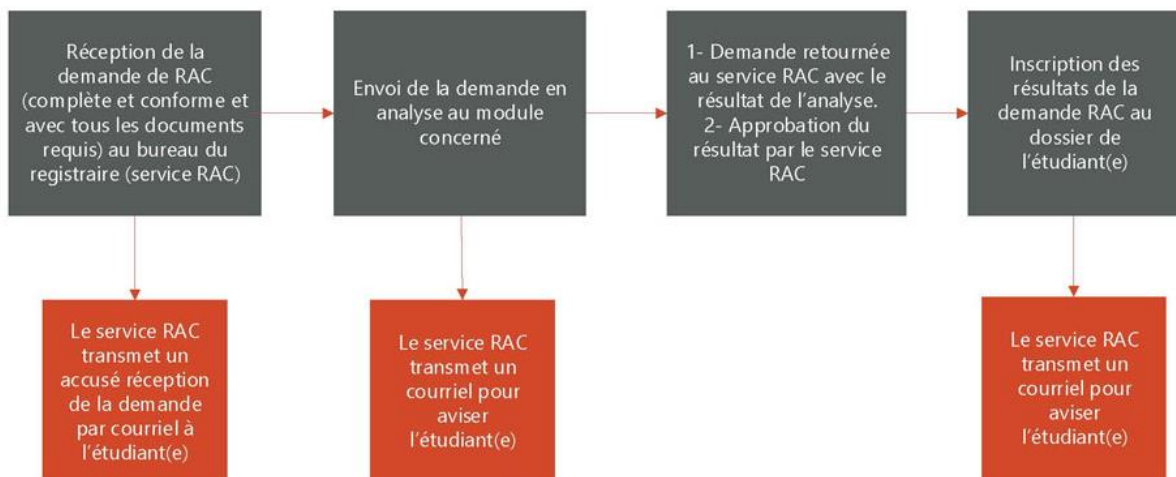
## PROCÉDURES

Toute demande de reconnaissance des acquis doit être acheminée au bureau du registraire, accompagnée des pièces justificatives exigées, préférablement par courriel à : [info.rac@uqat.ca](mailto:info.rac@uqat.ca) ou par la poste : UQAT – 445, boul. de l'Université, bureau D-116, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5E4. Une demande de reconnaissance des acquis doit être soumise dès que possible après l'admission au programme, mais au plus tard préférablement avant la fin de la première session d'inscription. Cette demande peut amener une vérification de la formation ainsi acquise. Elle est traitée selon les règles du Règlement 3 – les études de 1<sup>e</sup> cycle et du Règlement 10 - Les études de cycles supérieurs

<https://www.uqat.ca/inscription/reglements-etudes/>

## CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

### Processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)



**Délai moyen de traitement : 30 à 60 jours ouvrables**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Selon les modules, certaines modalités s'appliquent. Consultez la section **INFORMATIONS UTILES SELON LES DOMAINES D'ÉTUDES** de notre site : <https://www.uqat.ca/admission/reconnaissance-des-acquis/>

## L'APPEL

Dans les vingt (20) jours ouvrables suivant la transmission d'un avis de refus de sa demande de reconnaissance d'acquis, l'étudiant qui se sent lésé par cette décision peut :

- Soit demander à sa direction de module l'application de la procédure relative à la validation des acquis au moyen d'un examen de reconnaissance des acquis de l'UQAT
- Soit en appeler par écrit auprès du registraire en indiquant en détail les motifs de sa demande d'appel et en précisant s'il désire être entendu par le comité d'appel

Bureau du registraire  
**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS  
POUR EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

À la suite de la réception d'une demande d'appel, le registraire convoque le comité d'appel formé des personnes suivantes : le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (ou la personne désignée par lui) qui préside, deux directeurs de module (excluant celui qui est concerné par la demande), un étudiant nommé par l'Association générale étudiante et le registraire qui, en plus d'être membre, agit à titre de secrétaire du comité.

Au moment de la tenue de la réunion du comité d'appel, l'étudiant est entendu, s'il en a manifesté le désir. Le comité peut également convoquer, au besoin, la direction du module concerné.

Le registraire transmet par écrit, dès que possible, à l'étudiant la décision du comité d'appel. Cette décision est finale et sans appel.

### **3. SIGNATURE**

Je demande une étude de mon dossier pour déterminer les reconnaissances de cours possibles au niveau de mon programme actuel.

Si je suis actuellement inscrit(e) aux cours demandés en reconnaissance des acquis de la présente demande.

En cochant cette case, j'autorise le service de la reconnaissance des acquis de l'UQAT à me désinscrire du ou des cours auxquels je suis inscrit actuellement dans mon programme et qui font partie de cette demande de reconnaissance des acquis si le résultat est positif.

---

Signature de l'étudiant(e)

---

Date